

Déviations 48/2024

Un aperçu des déviations du **25 novembre 2024** au **1^{er} décembre 2024** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
25/11/2024	LUN	25/25R	19/25R	0600-1109	Vent au sol 190° 20kts rafales 28kts.
26/11/2024	MAR	25/25R	19/19	1400-1445	La piste 25R est indisponible.
27/11/2024	MER	25/25R	25R/25R	1200-1237	La piste 25L est fermée suite aux travaux.
			19/25R	1237-1538	Suite. Vent 200° 13-27kts en augmentation.
29/11/2024	VEN	25/25R	19/19	1300-1400	La piste 25R est indisponible.
01/12/2024	DIM	25/19,25R	25/25R	0919-1044	La demande de trafic dépasse la capacité du PRS.



Renseignements fournis à titre indicatif sans aucune reconnaissance préjudiciable

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National.

Deze inlichtingen worden u verstrekt onder alle voorbehoud

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudskamer van de Federale Regering voor de Luchthaven Brussel-Nationaal.

